

DOMAINE IV : ENVIRONNEMENT SCOLAIRE, EQUITE ET GENRE

L'environnement scolaire comprend l'espace scolaire (l'établissement, son cadre physique, ses équipements et infrastructures, son aménagement), ses environs immédiats, mais aussi les interactions entre acteurs internes et externes.

La gestion de l'environnement scolaire tient compte de la question de l'équité qui consiste à offrir une éducation prenant en charge les besoins de toutes les personnes, quels que soient le genre, l'âge, les croyances, la classe sociale, l'appartenance socioculturelle ou les capacités et handicaps. Cette éducation doit leur ouvrir les portes d'un avenir à la mesure de leurs aspirations. L'équité vise alors à compenser ou à rétablir entre des individus, l'égalité des chances dans le traitement des droits et devoirs, des rôles et responsabilités. Ce traitement relève plutôt des besoins spécifiques. C'est ce qui explique la mise en œuvre d'actions positives en matière de genre, de handicap ou de confort social et pédagogique.

Dans ce domaine, le CE trouvera des instruments pour gérer durablement :

- L'environnement scolaire
- Les infrastructures et les équipements ;
- L'hygiène, la sécurité et la santé des élèves ;
- Les questions d'équité et de genre.